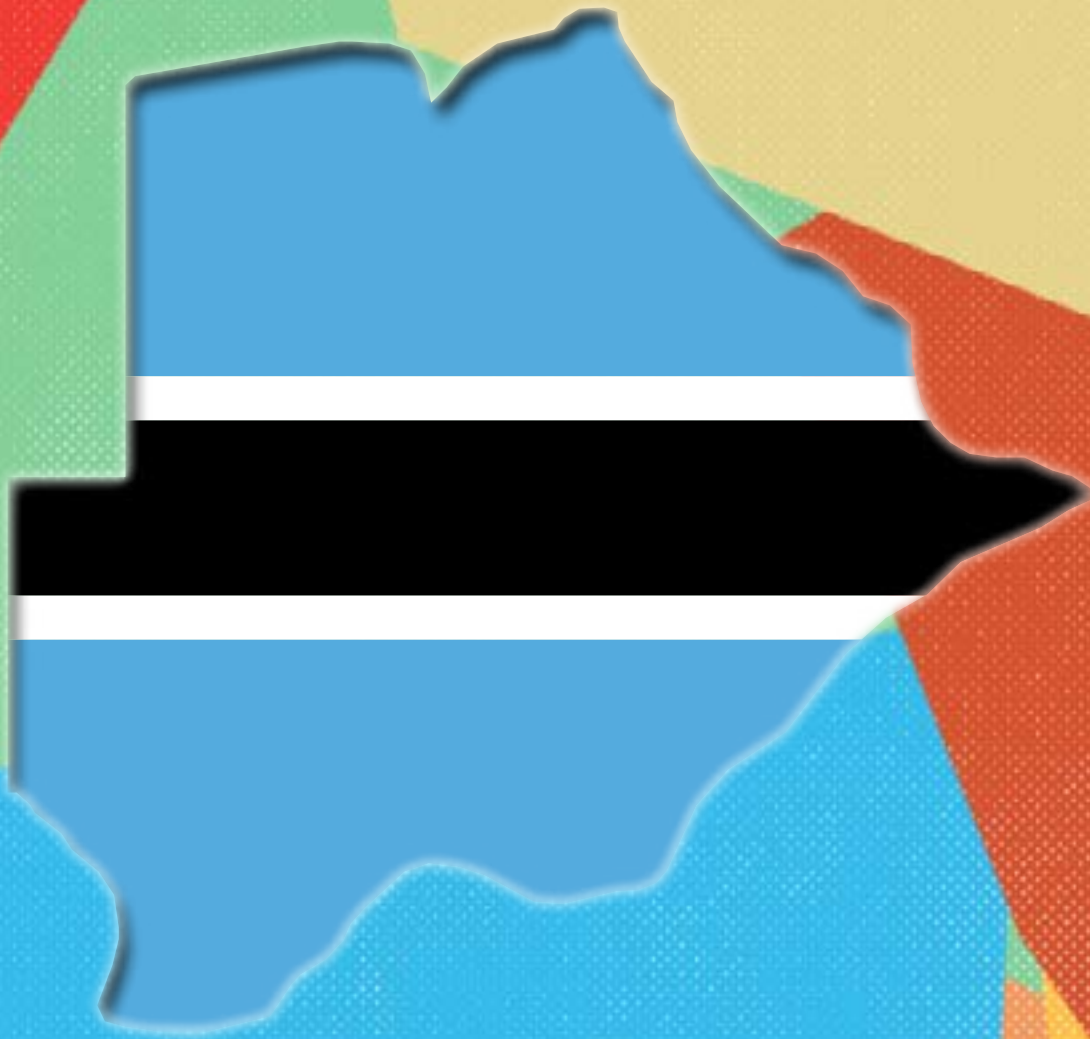
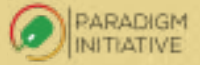


LONDA 2023

RAPPORT SUR LES DROITS NUMÉRIQUES ET L'INCLUSION EN AFRIQUE



BOTSWANA

Publié en avril 2024

Rapport produit par Paradigm Initiative

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous quelque forme que ce soit, à condition que les éditeurs soient dûment mentionnés et que l'œuvre soit présentée sans aucune distorsion.

Droits d'auteur © 2024 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria
Email: media@paradigmhq.org

2

LONDA
2023
RAPPORT SUR
LES DROITS
NUMÉRIQUES
ET L'INCLUSION
EN AFRIQUE



Creative Commons Attribution 4.0 Internationale (CC BY 4.0)
ISBN: 978-978-789-359-3

CRÉDITS

Rapport de Pays:
Oarabile Mudongo

Équipe éditoriale:
'Gbenga Sesan
Nnenna Paul-Ugochukwu
Thobekile Matimbe

Traducteur:
Paper Bag Africa

Rédacteur de copie:
Dr. Mouhamed Diop

Conception et mise en page:
Kenneth Oyeniya



Botswana

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Grâce à une approche multidimensionnelle combinant des enquêtes empiriques et des méthodes de recherche documentaire, notre étude se penche sur des domaines thématiques tels que la protection de la vie privée et la surveillance, le Fonds de service universel (FSU) et les développements dans les TIC et les technologies émergentes. Les principales conclusions révèlent des avancées louables dans l'élargissement de l'accès à l'internet et la promotion du développement des TIC, mêlées à des préoccupations en matière de protection de la vie privée, de surveillance et d'inégalité numérique. Parmi les principales conclusions, citons l'établissement du Fonds pour l'accès et le service universel (FASU) en tant que catalyseur pour réduire la fracture numérique, ainsi que les défis posés par les cadres réglementaires et la protection de la vie privée. Les recommandations stratégiques, détaillées dans le corps du rapport, soulignent la nécessité d'affiner les lois sur la surveillance, d'améliorer la transparence des opérations du FSU et de favoriser la collaboration entre les parties prenantes. Ce rapport constitue la base d'un discours et d'une action éclairés, ouvrant la voie à un avenir numérique plus inclusif et plus axé sur les droits au Botswana.

Introduction

Dans le domaine dynamique des droits numériques et des libertés sur l'internet, les progrès réalisés par le Botswana depuis le rapport 2022 reflètent une évolution marquée à la fois par la croissance et par des défis persistants.¹ En explorant le paysage des droits numériques en 2023, l'interaction nuancée entre les progrès et les problèmes non résolus devient évidente. Si le pays a accompli des progrès louables en élargissant l'accès à l'internet et en favorisant le développement des TIC, des inquiétudes subsistent en ce qui concerne la protection de la vie privée, la surveillance et les inégalités numériques. Dans un contexte d'intensification des efforts en matière d'inclusion numérique et de déploiement des infrastructures, l'évolution du paysage met en évidence le besoin pressant de recalibrer les cadres réglementaires et l'engagement des parties prenantes.

1 O, Mudongo «Londa 2022-Rapport du Botswana sur les droits numériques et l'inclusion». https://paradigmhq.org/sdm_downloads/londa-2022-botswana/ (consulté le 13 février 2024)² Loi sur la protection des données, 2018 (loi n° 32 de 2018) : <https://www.bocra.org.bw/sites/default/files/documents/DataProtectionAct.pdf>.

► Analyse du pays

Vie privée et surveillance

La Constitution a fermement établi le droit à la vie privée au Botswana en 1966, qui interdit explicitement les perquisitions et saisies déraisonnables de biens et de personnes sans mandat (section 9).

En complément de cette protection constitutionnelle, le pays a promulgué la loi sur la protection des données, 2018 (DPA) (loi n° 32 de 2018),² conçue pour réglementer le traitement des données personnelles et protéger la vie privée des individus en ce qui concerne leurs informations personnelles (partie III). Bien que le Botswana ait pris des mesures pour sauvegarder les droits à la vie privée par le biais de diverses mesures, y compris la loi sur la protection des données, il reste une lacune dans le cadre juridique concernant les pratiques de surveillance par les organismes chargés de l'application de la loi.

L'année 2022 a vu l'introduction du Procédure Pénale Et Preuve (Enquêtes contrôlées) Bill, 2022,³ qui, tout en abordant certains aspects de la surveillance des communications numériques à des fins d'application de la loi, n'englobe peut-être pas entièrement le cadre juridique complet nécessaire pour réglementer tous les aspects des pratiques de surveillance au Botswana.⁴ Les critiques soutiennent que le projet de loi ne prévoit pas de garanties procédurales suffisantes, ce qui soulève des inquiétudes quant aux violations potentielles des droits fondamentaux, en particulier le droit à la vie privée.⁵ Après analyse, il apparaît que la loi ne prévoit pas de garanties procédurales suffisantes pour protéger le droit à la vie privée. L'absence de garanties solides fait craindre des abus et des violations potentielles des droits numériques, notamment des pratiques de surveillance illégales de la part des services répressifs.

Il est donc urgent de revoir et de modifier le projet de loi afin de renforcer la protection des droits numériques, en veillant à ce que toute activité de surveillance soit menée dans un cadre qui respecte le droit à la vie privée et les procédures régulières. En réponse à ces défis, plusieurs organisations au Botswana défendent activement la vie privée et les droits numériques. L'une des entités notables est le Media Institute of Southern Africa (MISA), qui a organisé des ateliers de formation et des séminaires dans le cadre d'un projet de sensibilisation aux droits numériques dans le pays.⁶

Au niveau international, le Botswana a démontré son engagement à protéger la vie privée et les droits de l'homme en ratifiant des traités importants, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.⁷

6

3 Projet de loi sur la procédure pénale et les preuves (enquêtes contrôlées), 2022 : <https://cpj.org/wp-content/uploads/2022/01/Botswana-Criminal-Procedure-and-Evidence-Bill.pdf>

4 R, Wanjohi « Les dilemmes de l'ère numérique : naviguer dans les menaces aux droits humains dans le domaine en ligne du Botswana » (2023) <https://advox.globalvoices.org/2023/10/03/digital-age-dilemmas-navigating-human-rights-threats-in-botswana-online-realm/> (consulté le 12 janvier 2024)

5 T, Bulule « La surveillance dans le cadre de la loi : critique du cadre juridique de la surveillance des communications numériques par les autorités chargées de l'application de la loi au Botswana » (2023) https://www.researchgate.net/publication/371570996_Surveillance_within_the_Law_A_Critique_of_the_Legal_Framework_for_Surveillance_of_Digital_Communications_by_Law_Enforcement_Authorities_in_Botswana (consulté le 15 janvier 2024)

6 The Patriot « MISA Botswana organise un atelier de sensibilisation aux droits numériques » (2024) <https://thepatriot.co.bw/misa-botswana-conducts-awareness-workshops-on-digital-rights/> (consulté le 12 janvier 2024).

7 Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) Déclaration sur la liberté d'expression et l'accès à l'information (la Déclaration) <https://achpr.au.int/en/node/902> (consulté le 11 janvier 2024).

Ces ratifications témoignent de l'engagement du Botswana en faveur des normes et principes mondiaux visant à sauvegarder les libertés individuelles et à respecter la dignité humaine. L'attachement du pays à ces principes a été évalué par le rapport Freedom on the Net de Freedom House, qui a attribué au Botswana un score de 72 sur 100 (0 indiquant le pays le moins libre et 100 le plus libre).⁸ Malgré les progrès accomplis, les efforts de surveillance et de sensibilisation soulignent l'importance de combler les lacunes potentielles du cadre juridique du Botswana en matière de protection de la vie privée.

Fonds pour l'accès et le service universel (UASF)

Le Fonds pour l'accès et le service universels (UASF) a été créé en 2014 conformément à l'article 5 (c) de la loi de 2012 sur l'Autorité de régulation des communications (CRA) (loi n° 19 de 2012) et à l'acte notarié de fiducie.⁹ Selon le dernier état financier pour 2022, la valeur totale des actifs de l'UASF s'élève à 573 165 960 pula.¹⁰ La transparence concernant la situation financière du Fonds a été publiée afin de garantir la responsabilité et l'utilisation efficace des fonds. Son objectif principal est de garantir que tous les Batswanais aient un accès abordable à des services de communication de base mais essentiels. Le contrôle du Fonds est confié à un conseil d'administration indépendant, représentant les secteurs public et privé, l'organisme de régulation des communications (BOCRA) faisant office de secrétariat.¹¹ L'UASF a eu un impact manifeste sur le paysage de la communication au Botswana grâce à divers projets, notamment la promotion de l'accès, le développement de l'infrastructure des TIC et le développement de compétences au niveau local pour exploiter les avantages des TIC et garantir une plus grande accessibilité dans tout le pays.¹² Un projet notable financé par l'UASF est le Botswana Digital Project for Village Connectivity, qui a été lancé pour améliorer l'accès à l'internet et la connectivité numérique dans les zones rurales.¹³ Cette initiative vise à apporter des services numériques essentiels aux communautés mal desservies, permettant aux résidents d'accéder à l'information, à l'éducation et aux opportunités économiques.

Au-delà de ces développements, l'UASF défend l'éducation en mettant en œuvre des initiatives de connectivité scolaire. En comblant le fossé numérique dans les établissements d'enseignement, elles dotent les étudiants des outils nécessaires pour s'épanouir dans le monde numérique moderne.¹⁴ Ce plan souligne le rôle de l'UASF dans la résolution de problèmes tels que l'absence d'internet à haut débit et la faible capacité de la bande passante dans les écoles publiques du pays. En collaboration avec la BOCRA, l'UASF a progressé en déployant des points d'accès Wi-Fi dans tout le pays. Ce partenariat stratégique élargit l'accès à l'internet à un prix abordable, encourageant l'innovation et l'esprit d'entreprise au sein des communautés locales.¹⁵ L'UASF s'est imposée comme un acteur clé de la transformation numérique du Botswana grâce à ces efforts globaux.

7

8 Freedom House « Liberté sur le Net 2023 : Botswana » (2023) <https://freedomhouse.org/country/botswana/freedom-world/2023> (consulté le 11 décembre 2024).

9 Fonds pour le service d'accès universel <http://www.uasf.org/bw/wp-content/uploads/2016/10/UASF-deed-of-trust.pdf> (consulté le 29 janvier 2024).

10 UASF, « Rapport annuel 2022 » <https://www.uasf.org/bw/wp-content/uploads/2023/07/UASF-2022-AR-web.pdf> (consulté le 13 février 2024).

11 BOCRA « Plan stratégique du Fonds pour le service d'accès universel 2019 - 2024 » <https://www.bocra.org/bw/sites/default/files/documents/Final-Draft-UASF-Strategy-2019-2024-for-consultation.pdf> (consulté le 20 janvier 2024)

12 UASF « La BCRA, à travers l'UASF, emploie soixante-huit (68) responsables informatiques » <https://www.uasf.org/bw/bocra-through-the-uasf-employs-sixty-eight-68-it-officers-2/> (consulté le 2024)

13 teleSUR « Botswana : Lancement du projet numérique pour la connectivité des villages » (2023) <https://www.telesurenglish.net/news/Botswana-Digital-Project-for-Village-Connectivity-Launched-20231019-0012.html> (consulté le 12 février 2024)

14 Huawei « Connecter les écoles pour de meilleures opportunités au Botswana » (2018) <https://www.huawei.com/en/huawei-tech/industry-insights/outlook/mobile-broadband/wireless-for-sustainability/cases/connecting-schools-better-opportunities-botswana> (consulté le 19 janvier 2024).

15 Communication sans fil en Afrique « Le Botswana lance un projet de 12,7 millions de dollars US pour mettre 500 villages en ligne ». (2022) <https://www.africanwirelesscomms.com/news-details?itemid=4597#> (consulté le 29 janvier 2024)

Reconnaissant l'importance de l'UASF pour réduire la fracture numérique et garantir l'accès universel, le gouvernement du Botswana l'a intégré dans le Plan de développement national 11 couvrant les années 2017-2023.¹⁶ L'impact positif de l'UASF est démontré par l'augmentation substantielle du nombre d'abonnements mobiles, qui a connu une croissance régulière. Actuellement, le nombre d'abonnements mobiles a atteint un pic d'environ 165,3 pour 100 personnes dans le pays.¹⁷ Cette trajectoire ascendante souligne l'efficacité des initiatives de l'UASF dans l'expansion significative de l'accès mobile et la promotion de la connectivité au sein de la population.

Des développements récents soulignent le rôle dynamique de l'UASF au Botswana. En novembre 2020, l'UASF a signé un protocole d'accord entre les ministères des transports et des communications (MTC), de l'éducation de base (MoBE) ainsi que de l'administration locale et du développement rural (MLGRD) afin de fournir du matériel TIC et une connectivité internet aux écoles du district de Kweneng. En outre, en 2019, le projet de connectivité scolaire a été lancé dans le sous-district de Mabutsane, dans le but de fournir l'internet à large bande et une capacité de faible bande passante aux écoles publiques à travers le pays.¹⁸

En ce qui concerne le projet de connectivité scolaire, les données récentes du projet Connect1 indiquent qu'en janvier 2024, le Botswana, y compris le sous-district de Mabutsane, a atteint un taux de connectivité en temps réel de 53,06% dans les écoles.¹⁹ Ce chiffre suggère un certain degré d'avancement dans la fourniture de l'internet à haut débit et de la capacité à faible bande passante aux écoles publiques à l'échelle nationale depuis le lancement du projet en 2019. La reconnaissance par le gouvernement de son rôle dans la réduction de la fracture numérique et les récentes initiatives de collaboration soulignent son impact positif continu sur l'accès et le service universels dans le pays.

Évolution des TIC et des technologies émergentes

Les technologies numériques sont des moteurs essentiels de la diversification économique du Botswana et de son adhésion à la quatrième révolution industrielle (4IR). La stratégie de transformation numérique/4IR récemment introduite, appelée SmartBots, donne la priorité à la connectivité universelle comme l'un de ses quatre piliers clés, visant à assurer l'inclusivité et l'égalité.²⁰ L'accent stratégique mis par la nation sur l'exploitation des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA) est ancrée dans son engagement en faveur de la diversification

16 Nations unies Botswana «UN Development Plan 11» <https://botswana.un.org/sites/default/files/2020-10/NDP%2011%20full%202017.pdf> (consulté le 12 janvier 2024)

17 Statista Nombre d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants au Botswana de 2000 à 2022 (2023) <https://www.statista.com/statistics/501956/mobile-cellular-subscriptions-per-100-inhabitants-in-botswana/> (consulté le 20 janvier 2024)

18 UASF «MoBE, MTC and MLGRD Sign MoA for ICT Equipment and Internet Connectivity in Kweneng Schools» (MoBE, MTC et MLGRD signent un protocole d'accord pour l'équipement TIC et la connectivité Internet dans les écoles de Kweneng) <https://www.uasf.org.bw/mobe-mtc-and-mlgrd-sign-moa-for-ict-equipment-and-internet-connectivity-in-kweneng-schools/> (consulté le 15 janvier 2024).

14 Huawei « Connecter les écoles pour de meilleures opportunités au Botswana » (2018) <https://www.huawei.com/en/huaweitech/industry-insights/outlook/mobile-broadband/wireless-for-sustainability/cases/connecting-schools-better-opportunities-botswana> (consulté le 19 janvier 2024).

15 Communication sans fil en Afrique «Le Botswana lance un projet de 12,7 millions de dollars US pour mettre 500 villages en ligne». (2022) <https://www.africanwirelesscomms.com/news-details?itemid=4597#> (consulté le 29 janvier 2024)

16 Nations unies Botswana «UN Development Plan 11» <https://botswana.un.org/sites/default/files/2020-10/NDP%2011%20full%202017.pdf> (consulté le 12 janvier 2024)

17 Statista Nombre d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants au Botswana de 2000 à 2022 (2023) <https://www.statista.com/statistics/501956/mobile-cellular-subscriptions-per-100-inhabitants-in-botswana/> (consulté le 20 janvier 2024)

18 UASF «MoBE, MTC and MLGRD Sign MoA for ICT Equipment and Internet Connectivity in Kweneng Schools» (MoBE, MTC et MLGRD signent un protocole d'accord pour l'équipement TIC et la connectivité Internet dans les écoles de Kweneng) <https://www.uasf.org.bw/mobe-mtc-and-mlgrd-sign-moa-for-ict-equipment-and-internet-connectivity-in-kweneng-schools/> (consulté le 15 janvier 2024).

19 UNICEF «Project Connect» <https://projectconnect.unicef.org/country-progress> (consulté le 10 février 2024)

économique et dans son approche proactive visant à relever les défis et à saisir les opportunités posées par la 4IR. Parmi ces défis figure la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, y compris le coût élevé des données.²¹

Le ministère des communications, de la connaissance et de la technologie (MCKT), en tant que moteur essentiel de la stratégie de transformation numérique, a introduit les SmartBots en tant qu'initiative de transformation. Dans ce contexte, l'Autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA) apparaît comme une entité cruciale capable de façonner et de rationaliser l'environnement réglementaire associé aux technologies numériques. Parallèlement, le Botswana Fibre Networks (BOFINET) est bien placé pour soutenir les objectifs du gouvernement en matière d'infrastructure numérique et de connectivité.

Le recentrage du Botswana Digital and Innovation Hub (BDIH) sur les technologies numériques et l'administration en ligne marque un changement stratégique, le positionnant comme un acteur clé dans l'écosystème numérique en expansion du pays.²² Toutefois, dans ce contexte, le rôle du ministère dans la mise en œuvre des SmartBots doit être clarifié, en particulier à la suite de la restructuration du gouvernement qui a fusionné la recherche, la science, la technologie et l'innovation (RSTI) avec les domaines de la transformation numérique et de la technologie numérique.

Comme le montrent la politique en matière de technologie et d'innovation (²³) et la stratégie de commerce électronique de l'examen de la politique nationale en matière de TIC du pays.²⁴ Cette approche globale vise à favoriser la croissance des marchés d'exportation, à stimuler le développement du secteur privé, à autonomiser les citoyens, à créer des possibilités d'emploi et à renforcer la capacité de production. Reflétant cette dynamique, le secteur des TIC a apporté une contribution notable de 2,5 % au PIB total au quatrième trimestre 2022.²⁵

Reconnaissant le potentiel de transformation inhérent aux technologies émergentes, le Botswana envisage de mettre en œuvre des réglementations, notamment la proposition de cadre de gouvernance du Botswana SmartBots Lab.²⁶ Cette initiative réglementaire vise à assurer la gestion, la performance et la gestion des risques des systèmes TIC dans le pays. Malgré cette avancée, l'engagement du Botswana en faveur des normes régionales présente des lacunes notables, comme en témoigne le fait que la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo) n'a pas encore été ratifiée.²⁷ La complaisance dans la ratification de ce traité souligne le manque actuel d'engagement du pays à garantir la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des systèmes TIC.

20 Voir <https://smartbots.gov.bw/>

21 O Mudongo La quête de la quatrième révolution industrielle au Botswana, une folie des grandeurs ? (2020) <https://researchictafrica.net/2020/01/21/botswanas-quest-for-fourth-industrial-revolution-4ir-a-delusion-of-grandeur/> (2020) consulté le 29 janvier 2024)

22 A Maramwidze «Le Botswana intensifie la stratégie de numérisation SmartBots». (2021) <https://itweb.africa/content/lwrKx-q3KjPAqmg1o> (consulté le 05 décembre 2023)

19 UNICEF «Project Connect» <https://projectconnect.unicef.org/country-progress> (consulté le 10 février 2024)

20 Voir <https://smartbots.gov.bw/>

21 O Mudongo La quête de la quatrième révolution industrielle au Botswana, une folie des grandeurs ? (2020) <https://researchictafrica.net/2020/01/21/botswanas-quest-for-fourth-industrial-revolution-4ir-a-delusion-of-grandeur/> (2020) consulté le 29 janvier 2024)

22 A Maramwidze «Le Botswana intensifie la stratégie de numérisation SmartBots». (2021) <https://itweb.africa/content/lwrKx-q3KjPAqmg1o> (consulté le 05 décembre 2023)

23 Nations Unies « Examen de la politique du Botswana en matière de science, de technologie et d'innovation » (2023) https://unctad.org/system/files/official-document/dttikd2023d1_en.pdf (consulté le 01 janvier 2024)

24 CNUCED «UNCTAD Examen de la politique des TIC et stratégie nationale de commerce électronique pour le Botswana» (2021) <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210058636> (consulté le 29 novembre 2023)

25 Statistiques sur les technologies de l'information et de la communication du Botswana Q4, 2022 (2022) <https://statsbots.org.bw/sites/default/files/publications/Botswana%20Information%20%20Communication%20Technology%20Stats%20Brief%20Q4%202022.pdf> (accès le 02 décembre 2023)

Conscient du potentiel de transformation de l'IA, le gouvernement du Botswana l'a placée au premier plan de son programme national. Les récents développements dans le pays soulignent un engagement inébranlable à exploiter les technologies émergentes, l'IA jouant un rôle central dans la diversification économique et la promotion de l'innovation.²⁸ Les récents développements soulignent l'engagement de la nation à exploiter les technologies émergentes, l'IA jouant un rôle essentiel dans la diversification de l'économie et la promotion de l'innovation.²⁹

Toutefois, au milieu de ces initiatives, les implications des nouvelles réglementations, telles que la loi européenne sur l'IA, sur les approches réglementaires et politiques du Botswana en matière de technologie de l'IA reste incertaine.³⁰ La Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle étant un point de référence précieux, il est essentiel de noter que si elle n'a pas la force contraignante d'un traité, ses lignes directrices fournissent des indications précieuses pour l'élaboration de cadres de politique et de gouvernance en matière d'IA. Au Botswana, où la réglementation de l'IA est encore en évolution, les décideurs politiques pourraient envisager de s'inspirer de la recommandation de l'UNESCO pour guider l'élaboration de principes et de normes éthiques en matière d'IA.³¹ En intégrant des considérations éthiques dans la formulation de sa politique en matière d'IA, le Botswana peut s'assurer que son approche de la technologie de l'IA s'aligne sur les meilleures pratiques mondiales et favorise l'innovation responsable.

Cette interaction nuancée entre les initiatives réglementaires nationales et les normes internationales révèle des lacunes réglementaires dans la quête du Botswana pour favoriser un paysage TIC responsable et innovant. Alors que le pays continue d'adopter la technologie numérique, ces mesures, bien que fondamentales, mettent également en évidence les domaines qui nécessitent une attention particulière et des améliorations pour garantir une croissance et un développement durables dans le secteur des TIC en pleine évolution.

26 CNUCED «Cadre de gouvernance Botswana-SmartBots - Résumé du rapport du Botswana Lab, 2023» <https://www.uneca.org/sites/default/files/TCND/Smart%20Botswana%20Lab%20Report%20Executive%20Summary.pdf> (consulté le 10 janvier 2024)

27 CUA « Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles » <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection> (consulté le 08 janvier 2024)

28 Xinhua « Un fonctionnaire botswanais déclare que le pays est prêt à adopter l'intelligence artificielle » (2023)

29 Andrew Maramwidze « L'IA reçoit le soutien du gouvernement au Botswana » (2023) <https://itweb.africa/content/LPp6V7rBPBY7DKQz> (consulté le 10 février 2024)

30 Parlement européen « EU AI Act : first regulation on artificial intelligence » <https://www.europarl.europa.eu/news/en/headlines/society/20230601STO93804/eu-ai-act-first-regulation-on-artificial-intelligence> (consulté le 01 janvier 2024)

31 Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle » <https://en.unesco.org/about-us/legal-affairs/recommendation-ethics-artificial-intelligence> (consulté le 11 février 2024)

► Conclusion & Recommandations

Conclusion

En conclusion, le paysage numérique du Botswana présente une interaction complexe de progrès et de défis. Si des progrès sont réalisés en matière de protection de la vie privée grâce au DPA et d'inclusion numérique grâce à des initiatives telles que l'USF et la stratégie SmartBots, des lacunes persistent, notamment en ce qui concerne la réglementation de la surveillance et les considérations éthiques liées aux technologies émergentes. En dépit d'une base constitutionnelle solide et d'engagements internationaux, un examen permanent met en évidence la nécessité d'une amélioration continue. La clarté des cadres réglementaires, le renforcement de la collaboration et une reconnaissance plus profonde des valeurs éthiques sont essentiels pour favoriser un paysage TIC responsable et innovant au Botswana.

Pour aller de l'avant, le Botswana doit donner la priorité à l'affinement des lois sur la surveillance afin de garantir des garanties procédurales adéquates, à l'amélioration de la transparence des opérations de l'USF et à l'alignement des mesures politiques sur les normes éthiques mondiales, comme le souligne la recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle. Le renforcement des partenariats entre les organismes de réglementation, la société civile et le monde universitaire peut favoriser une approche plus globale de la gouvernance numérique, en veillant à ce que les avancées technologiques soient exploitées au profit de tous les citoyens. En relevant ces défis et en tirant parti des meilleures pratiques nationales et internationales, le Botswana peut s'engager sur la voie d'un avenir numérique plus inclusif, plus axé sur les droits et plus durable.

Recommandations

Secteur privé : » Les entités du secteur privé impliquées dans le développement et le déploiement de technologies d'IA devraient s'engager activement et collaborer avec le cadre de gouvernance proposé par le Botswana SmartBots Lab, afin de garantir l'utilisation éthique et responsable de l'IA.

Le Gouvernement: » Il est fortement recommandé au gouvernement de donner la priorité à la ratification de la convention de Malabo et à l'élaboration d'une politique globale en matière d'IA.

» Les agences gouvernementales responsables de la législation devraient donner la priorité à l'élaboration de lois complètes sur la surveillance des communications privées, en y incorporant des garanties procédurales claires. Plus précisément, les législateurs devraient envisager d'introduire des dispositions qui exigent la transparence et la responsabilité dans les pratiques de surveillance, telles que l'obligation de rendre compte et des audits réguliers des activités de surveillance.

-
- » Les décideurs politiques devraient contribuer activement au renforcement de la loi sur la protection des données, en veillant à ce qu'elle offre des garanties solides pour les données personnelles et qu'elle permette aux individus de contrôler leurs informations. En particulier, ils devraient envisager des amendements qui renforceraient les dispositions relatives aux normes de sécurité des données et aux exigences en matière de notification des violations
-

Société civile :

- » Ils devraient plaider en faveur d'une législation complète sur la surveillance des communications privées, en soulignant l'importance des garanties procédurales pour protéger les droits individuels.
 - » Ils doivent sensibiliser et plaider en faveur d'une ratification rapide des traités internationaux, tels que la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles.
-

L'académie :

- » Ils doivent contribuer à l'élaboration de réglementations éthiques en matière d'IA en fournissant des recherches et une expertise pour soutenir la mise en œuvre du cadre de gouvernance proposé par le Botswana SmartBots Lab.
 - » Ils devraient prendre l'initiative de mener des études à long terme pour évaluer l'impact de la stratégie SmartBots sur l'inclusion numérique, la croissance économique et le développement sociétal.
-

Les médias :

- » Les organisations de médias devraient collaborer avec les organisations de la société civile (OSC) pour mener des enquêtes et des discussions de groupe afin d'évaluer la sensibilisation du public et sa perception des questions relatives aux droits numériques. Cette collaboration contribuera à favoriser un discours public éclairé et à faire en sorte que la couverture médiatique reflète fidèlement les préoccupations et les priorités de la communauté.
-



www.paradigmhq.org

Droit d'auteur © 2024